



Envoyé par recommandé

Monsieur Rudi VERVOORT
Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale

Aux Bourgmestres et Président.e.s de CPAS
des communes de la Région de Bruxelles-Capitale

Aux Président.e.s et délégué.e.s à la gestion journalière des
associations de Chapitre XII de la Région de Bruxelles-Capitale

Monsieur Renaud WITMEUR
Président du réseau IRIS

Bruxelles, le 10 septembre 2019

Messieurs les Bourgmestres, Madame la Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Président.e.s de CPAS,
Monsieur le Président du réseau,
Monsieur l'Administrateur Délégué du réseau,

Concerne : dépôt d'un préavis d'actions syndicales pouvant aller jusqu'à la grève – du 10 septembre au 31 décembre 2019

Comme vous le savez, un large mouvement social se forme dans le secteur des administrations locales et régionales bruxelloises et ceci depuis maintenant un an.

Après avoir déposé un ambitieux cahier de revendications pour le secteur auprès du Ministre-Président de la Région, après avoir manifesté dans les rues de Bruxelles, après de multiples arrêts de travail et après avoir parcouru tous les Conseils Communaux nouvellement installés, pour défendre les salaires et les conditions de travail des agents, nous ne pouvons que constater que tant les autorités locales que l'autorité régionale restent en grande partie sourdes à nos demandes pour soutenir le personnel qu'ils représentent.

Ce mouvement a également donné forme à de nombreuses actions dans le secteur hospitalier pour lequel le front commun syndical a envoyé un préavis soutenant les revendications propres aux hôpitaux IRIS, préavis qui s'étendait jusqu'à la fin du mois d'août. Malgré, les nombreux cris d'alarme du personnel (sous-financement du fédéral, barèmes bien trop faibles, surcharge de travail, charge psychosociale éprouvante,...) et des discussions avec les autorités du réseau IRIS, ce même personnel a peu d'espoir de voir aboutir ses demandes à cause d'un manque de financement.

En outre, depuis lors, une large coalition s'est mise en place désirant regrouper un maximum d'acteurs de soins de santé, tout secteur professionnel confondu (hôpitaux, MR-MRS, etc.), mais également des associations et des



patients. En effet, le manque de valorisation des travailleurs de la santé nous est chère et nous revendiquons des services publics correctement financés dans l'intérêt de tous, patients, citoyens et travailleurs.

Bien décidé à obtenir des avancées notoires pour tout ce personnel, le front commun syndical a décidé de relancer un vaste plan d'actions dès la rentrée sociale 2019. Il est hors de question d'accepter que le personnel des administrations locales de la Région de Bruxelles-Capitale et des Hôpitaux IRIS soit le parent pauvre de la fonction publique régionale.

Etant donné que nos revendications s'étendent aux compétences régionales et locales, le front commun syndical dépose par la présente un préavis d'actions syndicales pouvant aller jusqu'à la grève du 10 septembre au 31 décembre 2019 pour les institutions que vous représentez.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel communal, de CPAS, des associations de Chapitre XII et du réseau hospitalier IRIS dans le cadre de toute initiative qui serait prise pour soutenir les revendications locales dans le cadre de notre cahier revendicatif, ainsi que pour marquer quelconque forme de solidarité et de soutien aux actions entreprises dans d'autres endroits du pays dans le secteur des soins de santé.

Nous pouvons déjà vous annoncer que, dans le cadre de ce préavis, des arrêts de travail d'une heure sont susceptibles d'être menés localement chaque mardi et ceci à partir du 10 septembre 2019.

Nous rappelons avec vigueur et détermination que nous attendons des autorités (gouvernement bruxellois, COCOM, IRIS ainsi que les autorités locales) qu'elles mettent en place des mesures locales permettant, parallèlement aux discussions menées avec le Comité C au niveau régional, de revaloriser le personnel tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif.

Pour le front commun syndical,

Carine ROSTELEUR
Secrétaire régionale
CGSP/ACOD

Benoît LAMBOTTE
Secrétaire régional
CSC/ASC

Brigitte COLLIN
Présidente ALR
SLFP/VSOA

Copie envoyée à :

Monsieur Alain MARON, Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale en charge de la Santé.
Monsieur Etienne WERY, Administrateur Délégué du réseau IRIS